



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Tél. : (819) 848-2321 Fax : (819) 848-2202

Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Courriel : direction.generale@saintfelixdekingsey.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DRUMMOND
MUNICIPALITÉ SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS, QUE LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2019, LE « RÈGLEMENT 596-2 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS A ÉTÉ ADOPTÉ.

La nature et l'effet de ce règlement de fixer une rémunération de base annuelle pour le maire et celle de chaque conseiller, une rémunération pour assister à certains comités ainsi qu'une allocation. Ledit règlement a un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

Ledit règlement est déposé au bureau municipal, situé au 1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Félix-de-Kingsey ce 9 avril 2019.

Martine Bernier DMA.
Directrice générale et secrétaire-trésorière